

RAPPORT N°9 : PROMOTION DES METIERS DE LA FORET ET DU BOIS

Vu la charte forestière de l'arrondissement d'Ambert approuvée par les 7 EPCI du territoire en 2012 ;

Considérant qu'en dépit du poids économique important de la filière forêt-bois sur notre territoire, les effectifs des métiers qu'elle concerne régressent et les entreprises peinent à recruter. En effet, il semble qu'il y ait, de la part des jeunes et des prescripteurs que peuvent être les parents ou les conseillers d'orientations, une mauvaise représentation de ces métiers ainsi qu'une mauvaise image.

Dans la réalité, de l'amont forestier à la mise en œuvre du matériau bois, les emplois sont très variés. Il existe une multitude de métiers accessibles à tous niveaux d'études, dans des entreprises de tailles et activités très diverses. Il s'agit d'un secteur d'avenir, tourné vers l'innovation et basé sur l'utilisation d'une ressource naturelle et durable. Sur Ambert Livradois Forez, il s'agit d'un vecteur d'emplois importants et non délocalisables.

De plus, Ambert Livradois Forez a la chance de disposer d'un centre de formation sur place à Ambert (GRETA/CFA d'Ambert) ainsi que d'autres établissements à proximité (Noirétable, Fontannes, Saugues, Lempdes, Marlhès etc.).

Face à ce constat, dans le cadre de la charte forestière de territoire d'Ambert Livradois Forez, les élus ont souhaité mener une réflexion sur la valorisation des métiers de la forêt et du bois.

Monsieur le Vice-Président en charge de l'Agriculture et la Forêt présente le projet mené en partenariat avec le PNR Livradois Forez :

Afin d'informer et sensibiliser les plus jeunes aux atouts des métiers de la filière, des interventions pourraient être proposées aux élèves des classes dites d'orientation (à savoir les 4^{ème} et 3^{ème}) des 8 collèges du territoire.

Ces interventions auraient lieu en 2 temps :

- Une intervention en classe d'une demi-journée sur la présentation des métiers de la forêt et du bois,
- Une demi-journée « découverte terrain » avec des professionnels.

Afin de solliciter un prestataire pour réaliser ces interventions et de permettre un cofinancement, il est proposé de créer un groupement de commande avec le Parc Livradois-Forez qui en sera le coordonnateur.

Le groupement de commande est constitué pour la durée du marché à savoir l'année scolaire 2021/2022. Le Parc assurera la communication du dispositif auprès des établissements et les prestations seront prises en charge pour moitié par le Parc et Ambert Livradois Forez.

La participation d'ALF sera de 50% pour les actions situées sur son territoire. L'enveloppe globale allouée au projet pour ALF est estimée à 3 800€ TTC.

La convention constitutive de groupement est annexée à cette délibération.

Sur proposition du Président,

Délibération,

il vous est proposé :

- d'approuver l'adhésion de la Communauté de Communes à cette convention de groupement de commande de prestations dans le cadre de la promotion des métiers de la forêt et du bois pour l'année scolaire 2021-2022 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document utile pour la réalisation de la présente opération.